

## Brexit or not Brexit ? That is the question !



## Brexit or not Brexit ? That is the question !

Le Brexit n'aura pas lieu ce 31 octobre à minuit. Nouvel épisode d'une série aux multiples saisons qu'on pourrait appeler « *Brexit or not Brexit, that's the question !* », voici donc un nouveau report décidé par les 27 à Bruxelles : 31 janvier 2020. *Save the date...* Les transporteurs et les très nombreuses entreprises travaillant avec le Royaume-Uni vont devoir attendre.

Au moment où les anglo-saxons fêtent ce soir Halloween, l'ancien nouvel an celtes, il n'y aura pas cette nuit de passage à un nouveau droit : le rétablissement d'une frontière entre la Grande-

Bretagne et la France, mais aussi entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. Pour la circulation des marchandises, un nouveau cadre s'appliquerait en cas de « no deal » avec une pré-déclaration dans les systèmes douaniers avant l'arrivée du camion sur les terminaux français ou britanniques. Depuis des mois les services des douanes travaillent d'arrache-pied pour mettre en place les nouvelles procédures tant en moyens humains qu'en moyens matériels. Nouveau répit. Nouveau délai.

Et si... toute cette débauche de moyens, de réflexions, de prises de tête pour s'adapter à la restauration d'une frontière disparue il y a 47 ans était vaine ? Et si... il n'y avait pas de Brexit ?

Si les élections législatives prévues le 12 décembre infirmaient la majorité sortante en renvoyant une nouvelle Chambre des Communes défavorable à l'actuel Premier ministre annulant politiquement les résultats de référendum de 2016 ? Ce serait le *no brexit* avec un retour du Royaume Uni dans le giron de l'Europe. Si au contraire la majorité sortante est confortée, il faudra poursuivre les discussions avec cette fois ci une sortie programmée pour fin janvier 2020... Deal ou no deal acté.

Depuis que Boris JOHNSON a pris la succession de Teresa MAY, les négociations ont en quelque sorte effectué un retour en arrière puisque l'ancien maire de Londres se montre - comme il s'est toujours montré - partisan d'un Brexit dur. Depuis sa prise de fonction, le 24 juillet 2019, les négociations ont longtemps coincé jusqu'à ce que ce 17 octobre 2019, un accord soit trouvé, avant que deux jours plus tard, le samedi 19 octobre, cet accord subisse une absence de vote, et donc un rejet, de la part du Parlement britannique. Le lundi suivant les députés ont finalement accordé une première validation de l'accord, avant de voter contre le calendrier du gouvernement, condamnant un Brexit au 31 octobre et forçant l'UE à accorder un nouveau report, au 31 janvier 2020 cette fois...

Dans les multiples différents qui opposent Bruxelles et Londres au sujet du Brexit figure en premier lieu la question de la frontière séparant l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. En quittant l'Union européenne, le Royaume-Uni emporte naturellement avec lui la partie nord de l'île d'Irlande, tandis que l'Eire reste évidemment membre de l'Union Européenne. Cela créé un problème : quid des 500 km de frontière entre les deux Irlande ?

La remise en place d'une frontière physique est extrêmement redoutée, à la fois par Londres et

Bruxelles, car cela menacerait la paix dans la région, en proie à de violents affrontements armés entre 1968 et 1998 ayant provoqué la mort de plus de 3 500 personnes. De plus, cela menacerait l'équilibre économique puisque parmi l'ensemble des exportations de l'Irlande du Nord, un tiers va exclusivement vers la République d'Irlande.

Teresa May avait imaginé un « backstop », c'est-à-dire une exception irlandaise. Elle s'est confrontée à l'ire des « hard-brexiteurs », qui voyaient en cela une façon pour le Royaume-Uni de garder un pied dans l'UE. L'arrivée au pouvoir de Boris JOHNSON, partisan d'un Brexit dur, a naturellement mis du plomb dans l'aile au backstop. L'actuel chef du gouvernement a proposé une alternative à cette option, rejetée par Bruxelles, puis finalement acceptée. L'accord entre Johnson et Bruxelles est alors acté, avant d'être validé par le Parlement britannique. Les députés ont tout de même exigé un examen détaillé du texte d'accord, d'où le report au 31 janvier 2020.

On y perd son... anglais !

**Philippe BONNEAU**